



## Le parking de la gare refait surface...



Le parking de la gare doit être rénové.

Le parking de la gare refait surface... 10 ans après En 2014, **Claude Brouet** interpellait déjà le collège pour un affichage plus efficace du parking de la gare. L'échevin des Travaux de l'époque lui répondait qu'un panneau électronique signalerait prochainement le parking du fond de la place de la gare, et que son éclairage serait renforcé. En 2023... (soit 9 ans plus tard, !) seuls deux panneaux aux ronds de couleurs insolites, installés en 2019, signalent ce parking ; pourtant, en 2020, **Philippe Hourlay** est encore intervenu en conseil communal pour qu'on aménage enfin ce parking délaissé et néanmoins très nécessaire, vu le chantier alors en cours de réfection du parking de la place de l'Hôtel de Ville. C'est donc seulement en ce conseil communal du 25 mai que l'échevin des Travaux, répondant à **Claude Brouet**, a confirmé enfin l'aménagement du parking de la gare dans le courant du 1er semestre 2024. Un affichage « très clair » sera mis en place, a ajouté l'échevin, et ce parking sera doté en plus de bornes électriques pour les véhicules en manque d'énergie.. Vu l'augmentation du nombre de chantiers que la ville va subir, Alternative-plus s'est inquiété de la nécessité de renforcer l'équipe du service des travaux afin d'exercer un contrôle efficace sur la réalisation des différents projets ; un vœu qui se concrétiserait prochainement car le poste de directeur des travaux, vacant, sera pourvu bientôt.



Le lac de Warfaaz n'a pas encore d'impact sur les comptes puisque le projet traîne depuis début 2022 (voir article "On vous répondra par écrit" en page 4)

**La majorité refuse le débat contradictoire avec les citoyens dans l'épineux dossier des travaux de la traversée de Spa. Elle n'organisera pas de réunion d'information publique ; nous aurons droit tout au plus à une présentation du dossier dans le bulletin communal de septembre, à une exposition des plans à l'hôtel de ville et à des possibilités de rendez-vous avec les services de la ville pour explications... Est-ce bien citoyen, tout ça ?**

La majorité refuse le débat contradictoire (**Frank Gazzard**) La décision du collège de ne pas organiser de réunion d'information publique avec les citoyens signifie que ceux-ci pourront aller chercher eux-mêmes des informations, mais pas en débattre avec les décideurs, et que le débat contradictoire a été confisqué parce que la majorité refuse de discuter directement avec le citoyen. La deuxième version de demande de permis ayant été introduite désormais, il y a fort à parier que tout est sans doute ficelé. Alternative-plus déplore une fois de plus une telle manière de travailler : informer, consulter, coconstruire sont nos maîtres-mots ; et il n'y a en l'occurrence, dans le processus adopté par la majorité, aucune consultation ni aucune co-construction. Elle nous imposera donc un projet long (jusque 2028 au mieux), coûteux (10 millions d'euros) et pénible (perturbations, saleté, déviations), sans répit, alors que les Spadois, et particulièrement les commerçants, ont traversé les périodes douloureuses de la Covid, des inondations et des coûts énergétiques, sans parler des divers travaux lourds qui impactent tous les quartiers de la ville. **Claude Brouet** a demandé un répit d'un an avant le début des nouveaux travaux... Appel entendu, certes ; mais suivi ? Rien n'est moins sûr, vu la mollesse de la réponse émise en conseil, du genre « On prend note... », alors que le conseil communal a approuvé une motion de soutien au commerce local, adressée au gouvernement wallon.



Les plans des jardins du Casino tels que présentés lors de la réunion réservée exclusivement aux commerçants.



## Nous soutenir

Alternative-plus apprécie votre soutien. Aimez notre page, partagez nos publications, rencontrez-nous, échangez des idées ou participez au financement de notre journal en versant 10 ou 20€ sur notre compte: BE35 0689 3250 0837.

**Arnaud Fagard**, trésorier  
[arnaudfagard@gmail.com](mailto:arnaudfagard@gmail.com)

Une question? Une proposition? Des idées à partager. N'hésitez pas à contacter notre secrétaire - **Claude Brouet** - [c.brouet@skynet.be](mailto:c.brouet@skynet.be) ou passer par notre page facebook.

Vous pouvez aussi consulter les anciens alternative sur notre site web: <https://alternative-plus.be/>

## Le défi économique de Spa : transformer les difficultés en opportunités



La Maison de l'Emploi joue un rôle important pour notre ville

La Ville de Spa est confrontée à une série de mauvaises nouvelles économiques qui se répètent ces derniers temps. Le mois dernier, nous avons évoqué un taux de chômage proche de 15 %. Ce mois-ci, dans un article de La Meuse, nous avons découvert que le taux d'emploi des 18-64 ans n'est que de 63,70 % à Spa, ce qui nous place en queue

de peloton de la région, juste devant Verviers et Dison.. De plus, un autre article paru dans L'Écho nous apprend que nos revenus réels, corrigés de l'inflation, nous placent parmi les 6 pires villes de Wallonie, avec une diminution de 12 % du revenu médian. Ce mauvais bilan a également des conséquences sur les finances communales, puisque les impôts sur le revenu sont de facto plus faibles. Cette situation est d'autant plus regrettable que les communes touristiques connaissent généralement, elles, une croissance économique.

Face à ce constat alarmant, il est impératif de réagir. Dans notre précédent numéro, nous avons évoqué la possibilité de transformer le Salon de l'Emploi en y ajoutant un

volet dédié à l'entrepreneuriat, et les jeunes A+ ont organisé une rencontre axée sur les étudiants indépendants. Il serait également pertinent de mettre en place des permanences pour les "couveuses d'entreprises", des structures d'accompagnement destinées aux entrepreneurs en phase de création de leur entreprise. Stimuler l'entrepreneuriat et la création d'entreprises ne suffira pas à sortir Spa de sa position en bas du classement, car de plus en plus de Spadois sont trop éloignés du marché du travail pour envisager cette voie. C'est pourquoi nous souhaitons créer une régie de quartier, un projet cher à **Madeleine Bottelier**, conseillère à la Maison de l'Emploi à Spa, visant à réintégrer les demandeurs d'emploi qui sont très

éloignés du marché du travail. Ce concept repose sur des préformations pour présenter divers types de métiers à ces personnes en décrochage. A Spa, nous pourrions envisager trois ou quatre domaines d'activité potentiels, tels que le bâtiment, l'HORECA, les parcs et jardins ou encore les travaux routiers. Cette initiative, appelée "Régie de quartier", existe déjà à Verviers, Dison, Ensival et Liège, et s'adresse à un public plus vulnérable, notamment aux jeunes qui n'ont jamais travaillé et aux migrants, en leur permettant d'apprendre le français de manière pratique. Ce mécanisme d'activation pourrait contribuer à réduire la paupérisation croissante de notre ville et faciliter le recrutement de personnel pour les entreprises et les travailleurs indépendants. **Arnaud Fagard**

## La chronique de Philou



Il n'y a pas que les personnages célèbres, comme Pierre le Grand, qui font Spa mais bien tous les Spadois et Spadoises.

Les figures spadoises hormis les illustres et honorables personnages d'époque ayant déjà leur place au tableau d'honneur dans l'espace « Pouhon Pierre-le-Grand »... tout comme les élus, ex-politiques, qui ont impacté d'une autre façon le visage de notre ville... sans oublier les ex-champions sportifs, qui eux aussi ont gravé dans le marbre leur nom au palmarès éloquent, je pourrais citer quelques fonctionnaires ainsi que de nombreux commerçants qui ont eux aussi animé la vie spadoise par leur personnalité « rock & roll ». Dans cette chronique, je voudrais rendre hommage aux nombreuses figures qui ont marqué de nombreuses générations par leur personnalité originale voire marginale. Des citoyens lambdas tels Jean Spau, « Mildjosse », « Tchhoff », Dédé Piette, « le vieux Lili », Mme Cucu, Théo Mertens, Félix, « le Marin », « Gargamel », Sélim, Adrien Paes, Kadri, André Stas, et j'en oublie beaucoup d'autres bien sûr. Heureusement, le vivier des personnalités atypiques et sympathiques n'est pas épuisé. Spa et ses charismatiques individus ! Un vrai bonheur. **(Philippe Hourlay)**

**Neptune broie du noir...** A peine restaurée, la façade crème des Anciens Thermes verdit et noircit tristement de façon visible à certains endroits ; cette forme d'érosion nécessitera un nettoyage spécifique tous les deux ans pour lui conserver sa belle fraîcheur. **(Claude Brouet)**

## Plus du tout de plongeurs à la piscine de Spa !

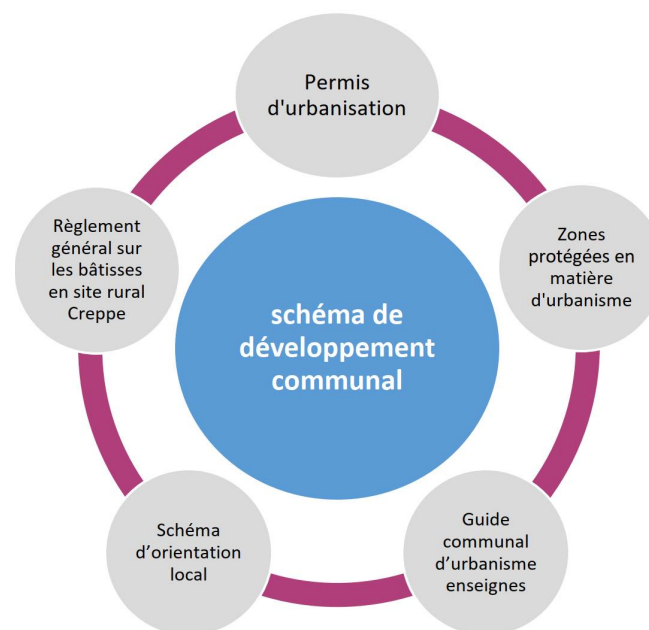


La fosse doit être rebouchée et les plongeurs supprimés.

On s'en doutait depuis un certain temps, mais les membres de la majorité présents à la Régie Communale Autonome (RCA), chargée de la gestion de la piscine, se sont prononcés contre le maintien des plongeurs de la piscine extérieure, la majorité l'emportant sur la minorité. Pourquoi cette suppression ? Pour réduire les coûts de construction et de fonctionnement, en diminuant le volume à chauffer et à chlorer. La troisième raison avancée, à savoir la réduction du nombre de maîtres-nageurs, n'est ni fondée ni recevable, puisqu'il en faut au moins deux de toute façon. Le surcoût estimé d'un plongeur est de 200 000 €. Nous n'en avons pas obtenu le coût réel car notre proposition finale (réduire la surface de cette partie du bassin) n'a pas été retenue par la majorité ; les calculs n'ont donc pas été réalisés. Certes, le projet de la piscine coûte très cher : il dépasse largement les 10 000 000 € ; mais le prix de l'aménagement du plongeur ne représenterait que 2% environ du total de l'ardoise et mériterait certainement, pour

l'agrément des nageurs et des enfants, d'être mis en perspective avec d'autres projets qu'Alternative-plus juge moins utiles, tels la piste cyclable de l'avenue Amédée Hesse (1 300 000 € à charge des Spadois), la rénovation des jardins du Casino, un nouveau bâtiment pour le CPAS (2 950 000 €, alors que sa rénovation et son isolation coûteraient nettement moins cher), ainsi que le remplacement total des châssis de l'école de Creppe, dont une partie pourrait être conservée pour réduire la facture de 280 000 €, le prix d'une petite maison. Nous attirons également l'attention des Spadois sur le danger d'une opportunité manquée : théoriquement, il est possible d'ajouter plus tard un autre bassin réservé exclusivement aux plongeurs, mais cela nécessiterait l'installation d'une nouvelle machinerie, ce qui augmenterait considérablement les coûts. En d'autres termes, cela deviendrait financièrement insoutenable. Nous sommes également convaincus que les plongeurs constituent un attrait particulier et pourraient apporter des revenus supplémentaires à notre piscine. Ils offrent la possibilité d'attirer des touristes régionaux à Spa, d'initier à la plongée (impossible sans une certaine profondeur) et d'améliorer la collaboration avec l'ADEPS (**Philippe Hourlay**). **Claude Brouet** et **Arnaud Fagard** - administrateurs d'Alternative-plus au sein de la R.C.A., responsables de la gestion de la piscine)

## Le schéma de développement communal attendra !



Le schéma de développement communal fait la synthèse de ce qui existe et comble les manques en matière d'urbanisme.

La Wallonie va demander à toutes les communes d'avoir un schéma de développement communal (SDC) dans les 5 ans. Il permet à une commune de définir à l'avance la politique de développement territorial, c'est-à-dire la manière dont elle compte encore développer à l'avenir l'espace public, a expliqué le ministre de l'Aménagement du territoire, à la presse. La densification de l'habitat sera encouragée, mais en dehors des centres-villes, ce sera l'inverse. Le but, c'est de parvenir progressivement à la fin totale de l'artificialisation des sols, le " STOP-béton ", d'ici 2050. Si les communes ne réalisent pas leur SDC dans le temps imparti, ce sont les impositions d'aménagements définies au

niveau de la Région wallonne qui primeront. **Frank Gazzard** a donc déposé à nouveau (comme en 2019) une demande de démarrage de l'étude de ce schéma. Il est donc un cadre de référence qui va guider les agents communaux dans la gestion quotidienne du territoire. Cette ligne de conduite concerne bien entendu l'urbanisation de la commune mais aussi la gestion de l'environnement, la mise en valeur des paysages, l'accès au logement, le développement du commerce, etc. Alors, si on avait eu un SDC plus tôt, ici à Spa, qu'aurait-on pu éviter ? Eh bien, sûrement des litiges juridiques tels que les recours en conseil d'Etat pour les projets de Mambaye, de la villa du Fawetay et du lotissement de Creppe, par exemple. Par contre, grâce au SDC, on pourrait dégager une réflexion plus globale sur la vision de la ville patrimoniale UNESCO que Spa est devenue, avec une harmonisation de l'urbanisation permise aux promoteurs immobiliers, un choix plus cohérent en matière de mobilier urbain et de revêtement, une boussole plus sûre, en bref, pour les autorités, le personnel, les citoyens, les investisseurs, afin que tous aillent bien dans la même direction. Eh bien, une fois de plus, la majorité a dit NON. Au risque de ne plus trouver dans les 5 ans qui viennent, d'auteur de projet disponible, puisque toutes les communes vont devoir y passer, et de se faire donc imposer par la Région wallonne des contraintes insupportables et non désirées.

Un dernier exemple d'actualité, **Arnaud Fagard**, a demandé les raisons qui ont poussé à asphalté à nouveau le trottoir de la rue Hanster suite à l'intervention d'Ores plutôt que de profiter de l'occasion pour le paver. Si c'est bien une obligation légale de remettre en état, il ne tenait qu'à la Ville de Spa de combler la différence. Une occasion manquée d'améliorer l'esthétique de notre ville à proximité d'un parc classé.



## « On vous répondra par écrit »

C'est devenu le mantra de l'échevine des Finances, incapable de répondre en conseil aux questions d'**Arnaud Fagard** au sujet des comptes, ce qui prive évidemment les citoyens de tout éclaircissement sur la gestion de leur argent. Un exemple de question éludée : pourquoi les dettes à court terme ont-elles augmenté, passant de 1.566.000€ à 4.003.000€ ? Eh bien, c'est vrai qu'on aurait aimé avoir la réponse à cette intéressante question. Mais non. Bref, que dit ce compte ? D'abord, qu'il est moins effrayant que le budget, beaucoup de projets étant restés dans les cartons et plombant d'autant moins la véritable dette (mais ce n'est que reculer pour mieux sauter puisqu'ils risquent de se réaliser tôt ou tard et de faire plonger le fragile équilibre

budgétaire). Et pourquoi ces projets n'ont-ils pas vu le jour ? Parce qu'ils sont mal préparés. Parce qu'ils sont modifiés, puis remodifiés, une fois, deux fois, trois fois, ce qui coûte en temps, en heures, en énergie, en études (payables, bien sûr !), parce que le manque de vision globale de la majorité l'empêche de faire des prévisions correctes... Et on joue ainsi avec notre argent. Songeons à la gestion calamiteuse du lac de Warfaaz et au rassemblement Ville/CPAS, dont les perspectives ont changé déjà quatre fois... Il y en a d'autres, on peut en faire un inventaire une prochaine fois. A déplorer : le coût de l'eau, qui a fortement augmenté à cause, entre autres, du manque d'étanchéité de la fontaine du parc de Sept Heures, actionnée pourtant en toute connaissance de cause pendant les Francofolies (elle perd 15cm d'eau en une nuit sur une circonférence de 20m... faites le compte... plus de

80.000€). Un autre regret : la prime Créashop, qui vise à soutenir les nouveaux commerces, n'a été utilisée qu'à concurrence de 16.000€ sur les 60.000€ de subsides possibles. Pourquoi alors déposer une motion de soutien au commerce local si celui-ci n'est pas mieux aidé concrètement ?



Le coût de la piscine n'a pas encore d'impact sur les comptes 2022 mais pèseront beaucoup dans les prochaines années

## C'est qui ? Petite rubrique sympa, chaque mois, pour vous présenter les membres A+

**Claude Brouet** : Jeune retraité du SPW où il était chef de la régie autoroutière de Battice et en charge de travaux autoroutiers, routiers, de bâtiments et de personnel, Claude adore être sur le terrain et partager ses idées avec l'équipe. Il offre ainsi un complément idéal à notre ingénieur et chef de file **Frank Gazzard**, en ce qui concerne l'exécutif. A cela s'ajoute son expérience de gestion et de comptabilité puisqu'il est le bras droit de son épouse qui tient à Spa un magasin de produits biologiques. Il est notre vétéran de la politique spadoise et une référence en qui des personnes d'horizons pourtant différents ont confiance. Il reste et est resté lui-même, tout au long des différentes législatures : naturel, disponible, discret, pragmatique et fidèle à ses convictions. Sa petite marotte : l'amour de la nature et de la liberté. Son petit bémol : notre secrétaire n'aime pas écrire !

**Thérèse Mossoux** n'est pas arrivée par hasard chez Alternative-plus. Cette biologiste amoureuse de la nature, des sports et de la culture a pris la (dé)mesure un jour du projet de village de vacances de Mambaye et a décidé d'y réagir à sa façon, par son engagement citoyen dans notre équipe. Sensible à la disparition de la biodiversité et aux impacts du changement climatique dans la vie quotidienne, Thérèse a résolu de s'impliquer dans des associations dont elle a découvert ici à Spa le tissu solidaire très riche, un biais essentiel pour le changement vers un futur enviable, selon elle. Sa petite marotte : marcher dans les bois de Spa, un émerveillement découvert pendant le confinement. Son petit bémol : les crottes de chiens laissées sur les trottoirs ou jetées en sachets dans la nature. Elle ne supporte pas les chauffards qui mettent la vie des gens en danger.

